



INSTRUCTIONS POUR LES THESES D'EXERCICE DE MEDECINE

Version du 19/10/2018

Préambule

La thèse d'exercice est un **engagement personnel scientifique et symbolique important** dans la vie de tout étudiant en médecine.

La thèse d'exercice est une **contribution au développement de la connaissance scientifique**. Elle implique directement l'étudiant, son directeur de thèse, le jury et plus largement la faculté de Médecine au sein de l'Université de Lille Nord de France. **La thèse demeure "vivante"** et reflète la production scientifique de l'Université car elle est **désormais en permanence visible sur le web via PEPITE** (<http://pepите.univ-lille2.fr>), mais aussi nationalement, via le catalogue du SUDOC (<http://www.sudoc.abes.fr/>). Chaque année, environ 600 thèses sont demandées en prêt-entre-bibliothèques au Service Commun de la Documentation (SCD) de Lille 2. Dans ce cadre, **la lutte contre le plagiat est une nécessité** et une préoccupation constante. Il est rappelé aux étudiants qu'il est strictement interdit de recopier intégralement des sources **sans les référencer**. **Un contrôle anti plagiat est systématiquement effectué avant soutenance**.

Conjointement, **la publication d'article issu de la thèse** dans des revues, est vivement encouragée pour permettre une plus large diffusion internationale. Cette publication représente une reconnaissance scientifique du travail réalisé.

BUREAU DES THESES

Le bureau des thèses est à votre disposition pour vous accompagner dans les démarches administratives.

SERVICE SCOLARITE

POLE FORMATION - 2^{ème} étage

Tél. 03 20 62 69 39

theses-diplomes-medecine@univ-lille.fr

• **S'INSCRIRE EN THESE**

Le candidat doit être inscrit à l'Université Lille 2 pour l'année en cours à la date de soutenance de thèse (inscription entre la mi-septembre et la mi-octobre). Une réinscription nécessitera une autorisation spéciale.

• **Internes de spécialités (hors médecine générale)**

Ils doivent avoir validé en totalité 3 semestres de fonction (les rapports de stage attesteront de la validation). Le diplôme d'université de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'Etudes Spécialisés.

Le diplôme mentionnant l'intitulé du D.E.S. obtenu est délivré, sous réserve qu'ils aient soutenu la thèse, aux internes ayant validé leur 3e cycle de spécialité.

• **Internes de la spécialité médecine générale**

Ils doivent avoir validé en totalité 3 semestres de fonction (les rapports de stage attesteront de la validation). Le diplôme d'Etat de docteur en médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine en France qu'après validation complète du Diplôme d'Etudes Spécialisés.

Le diplôme mentionnant l'intitulé du D.E.S. obtenu est délivré, sous réserve qu'ils aient soutenu la thèse, aux internes ayant validé leur 3e cycle de Médecine Générale.

Remarque : Les attestations de diplôme (de Docteur en Médecine et de Qualification ou DES en Médecine Générale ou DES de Spécialités) sont délivrées en même temps.

- **Etudiants de l'Institut Catholique de Lille**

Les étudiants doivent s'inscrire administrativement auprès du bureau des Thèses (Faculté de Médecine - Pôle Formation - 2ème étage).

La constitution du Jury de Thèse et la présentation du mémoire de thèse seront conformes aux précisions décrites ci-après. Le jury, présidé par un Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, est composé de quatre à cinq membres maximum, dont 3 enseignants titulaires (PU, PU-PH, MCU ou MCU-PH) et au moins deux membres de rang A (PU, PU-PH) de Lille 2 ou d'une autre Université publique d'Etat Française.

Tout membre supplémentaire doit avoir un grade au moins égal à celui de docteur.

Il est possible de noter après la composition du jury : « Travail de l'Institut Catholique de Lille ».

- **CHOISIR SON DIRECTEUR ET SUJET DE THESE**

Les internes de médecine générale et de spécialité doivent en premier lieu choisir un directeur de thèse qui doit être médecin ayant une thèse. **Il n'y a pas de liste préalable de directeurs ou de sujets de thèse.**

Ensemble, ils doivent réfléchir à un sujet de thèse qui soit à la fois réalisable pour une thèse d'exercice et qui n'a pas déjà été réalisé (A vérifier en interrogeant le catalogue du SUDOC <http://www.sudoc.abes.fr/>). **Cette étude doit répondre à une question scientifique pertinente et originale au regard de la littérature internationale pour permettre une publication dans une revue** (<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/>).

Un sujet de thèse par étudiant est recommandé.

- **Attention ! Plus de thèses à 2 étudiants**

Il ne sera plus toléré que plusieurs étudiants réalisent une même thèse. En effet l'article L. 612-7 du Code de l'Education stipule « *Le diplôme de doctorat est délivré après la soutenance d'une thèse ou la présentation d'un ensemble de travaux*

scientifiques originaux. Cette thèse ou ces travaux peuvent être individuels ou, si la discipline le justifie, collectifs, déjà publiés ou inédits. Dans le cas où la thèse ou les travaux résultent d'une contribution collective, le candidat doit rédiger et soutenir un mémoire permettant d'apprécier sa part personnelle » Dans ces conditions, il sera au maximum toléré qu'un même sujet puisse être découpé en plusieurs questions distinctes traitées par différents étudiants (exemple : une même cohorte de patients peut faire l'objet de plusieurs thèses avec des questions scientifiques séparées).

• Aide méthodologique

Les aspects scientifiques et méthodologiques doivent être anticipés par le directeur de thèse, notamment dans le cadre de **l'obtention au préalable des éventuelles autorisations nécessaires** (CPP, AFFSSAPS, CNIL, ...). Cette démarche s'établit avec l'aide de la Fédération de la Recherche Clinique (frc@chru-lille.fr).

Des consultations en biostatistiques sont proposées aux internes, via la plateforme d'aide méthodologique du CHRU : il suffit de téléphoner à Mme Muriel DUCHATEAU au 03 20 44 60 38 pour prendre RDV.

Des formations « Initiation à la recherche qualitative » d'une journée sont organisées à la demande par le Dr Michel Cunin, du Département de Médecine Générale. Pour s'inscrire, il faut envoyer un mel à michelcunin@wanadoo.fr (un groupe est constitué dès que le Dr Cunin réunit une quinzaine de demandes).

Déroulement de la formation : La matinée est consacrée à ce qu'est ce type de recherche, pourquoi la choisir pour répondre à une question précise de recherche, les méthodes de recueil de données, les méthodes d'analyse des données et ce que l'on peut attendre des résultats. L'après-midi est consacrée à l'utilisation de l'outil d'analyse de données QSR NVivo 10. Les internes qui s'inscrivent doivent bien sûr être concernés par ce type de recherche et avoir téléchargé une version d'essai (durée 1 mois) de NVivo 10 (pour l'instant seulement sur PC).

Une aide et des conseils bibliographiques sont proposés au BAR (Bureau d'Aide à la Recherche) en BU Santé - Learning Center (Avenue Eugène Avinée) : les internes peuvent venir tous les jours sans rendez-vous, y compris le samedi.

Pour une meilleure efficacité, il faut anticiper ces démarches au plus tôt dans le travail de thèse.

• DEFINIR SON JURY DE THESE

• Composition

Le directeur de thèse et l'étudiant choisissent un président de jury. Ils élaborent ensemble la composition du jury et la proposent au Doyen qui la valide. La composition du jury doit être principalement en rapport avec le sujet de la thèse et la discipline du candidat.

Conformément à **l'article R632-22 du Code de l'Education** sur la composition du jury de thèse de médecine, la thèse conduisant au diplôme de docteur en médecine est soutenue devant un **jury présidé par un professeur titulaire des universités des disciplines médicales et composé de quatre à cinq membres maximum, dont trois enseignants titulaires des disciplines médicales (PU, PU-PH, MCU ou MCU-PH) et au moins deux membres de rang A (PU, PU- PH) de Lille 2 ou d'une autre Université publique d'Etat Française.**

Tout membre supplémentaire doit avoir un grade au moins égal à celui de docteur. Le Président de jury (+ 1 membre au moins) doit être de l'Université de Lille. Concernant la médecine générale : il a été admis que l'un des 3 membres titulaires (et un seul) pouvait être remplacé par un PA (professeur associé) ou un MCA (maître de conférences associé) de médecine générale.

• Protocole de passation

L'impétrant pourra revêtir la toge noire, et les membres du jury les toges rouges. Il est laissé à l'appréciation de l'impétrant de prêter le traditionnel serment médical et de réaliser la cérémonie de remise de l'épitoge à l'issue de la passation. Le président du jury pourra, après le serment médical, épingler l'épitoge sur la toge de l'impétrant en rappelant que l'épitoge symbolise, par ses 3 bandes, les 3 examens obtenus qui sont : le baccalauréat, la licence ou équivalent et la thèse d'exercice.

• Rôle, mention et mise en ligne

A la fin de la soutenance, le jury de thèse décidera :

- De l'attribution de la thèse du candidat,
- De l'attribution d'une mention qui pourra être : "honorable", "très honorable", "très honorable avec les félicitations du jury",
- De la proposition au prix de thèse,
- De la proposition de diffusion si la qualité scientifique sans suspicion de plagiat est garantie.

• REDIGER SA THESE

La rédaction des thèses d'exercice issue de la faculté de Médecine de Lille est harmonisée selon les recommandations ci-après pour permettre une meilleure lisibilité et visibilité. **La thèse comme tout document original, doit respecter les principes de la propriété intellectuelle. Il faut impérativement citer les sources des documents utilisés (texte, figure, image... doivent être suivies d'une référence) sinon cela est considéré comme du plagiat.**

Aucune thèse de qualité ne peut s'effectuer sans l'aide importante du directeur de thèse.

La longueur de la thèse ne fait pas la qualité. Il est fortement recommandé d'adopter un style bref, clair, concis et précis.

Les thèses d'articles sont acceptées (issues d'un article publié dans une revue). Si l'article est déjà publié, vous pouvez mettre l'article en PDF en anglais en annexe. Dans tous les cas (article publié ou en cours de publication ou projet de publication), il faudra mettre l'article en forme manuscrite (ex : word c'est à dire non PDF de la publication de l'article) en anglais ou en français directement dans la thèse. Il conviendra également d'ajouter une introduction plus générale pour situer de manière plus complète le sujet, ainsi qu'une discussion générale pour replacer les résultats de l'étude dans le contexte scientifique actuel. **En aucun cas il ne faut reproduire la version « éditeur » de l'article, c'est-à-dire avec la mise en page de la revue afin d'éviter les conflits éditoriaux. De même nous ne demandons**

pas de traduire systématiquement en français l'article déjà publié ou en cours de publication. L'immense majorité des articles sont en anglais et peuvent être laissés ainsi mais l'introduction et la discussion générale doivent être en français.

- **Mise en page**

Pour mettre en page la thèse, suivre **les recommandations sur le site de la Faculté de Médecine** http://medecine.univ-lille2.fr/theses_rediger/

Pour la diffusion en ligne, **votre thèse devra être déposée en format PDF. Attention ! La couverture et la 4e de couverture doivent être incluses dans le fichier PDF de votre thèse.**

Pour la 1^e et 4^e de couverture, il faut strictement se conformer aux modèles du site de la Faculté (maquette_1ere_couv.doc et maquette_4e_couv.doc). Le plus simple est d'utiliser la feuille de style de la Faculté

Police

Il faut utiliser de préférence la police **Arial de taille 12** (ou éventuellement Times New Roman), car elles sont classiquement utilisées et recommandées dans les revues.

Interligne

Un double interligne est recommandé.

Marges

Des marges suffisantes doivent être assurées de plus d'un centimètre et demi.

- **Structuration du texte**

La thèse doit permettre à un lecteur non initié de comprendre parfaitement la problématique et de pouvoir critiquer celle-ci grâce aux informations apportées.

L'introduction reprend l'état actuel des connaissances en allant du plus général et en conduisant progressivement le lecteur à comprendre pourquoi le sujet de la thèse doit être traité pour répondre à une question précise. L'introduction doit se terminer par une hypothèse qui va être évaluée par des objectifs : un objectif primaire (avec un critère primaire d'étude) et des objectifs liés et secondaires. Un

chapitre à part “Objectifs” peut être ajouté pour définir ceux-ci. L’hypothèse ne peut pas être “on va étudier notre nouvelle machine dans une population de patients suivis dans le service pour voir ce que cela va faire... ou on va reprendre les dossiers de patients ayant la maladie X suivi dans le service pour voir ce qu’on obtient...”. De même, il ne faut pas, non plus, refaire toute une question avec des données historiques ou cliniques déjà publiées de multiples fois...

Dans une thèse **la méthodologie et les résultats** doivent être entièrement détaillés, ce qui n’est pas toujours le cas d’un article.

La discussion reprend au début et brièvement les principaux résultats puis ceux-ci sont discutés point par points avec les biais éventuels et en comparaison avec les données de la littérature. Il n’y a plus, dans la discussion, de justification de l’intérêt de l’étude (comme dans l’introduction) ni d’explications longues de résultats ou de méthodes. Ces points peuvent être cependant ré-abordés très brièvement pour expliquer des résultats. La discussion doit se terminer sur une mise en relief plus générale des résultats avec idéalement une hypothèse générale et des perspectives.

Dans le cas d’une thèse d’article, **l’article publié ou en cours de publication peut être intégralement reporté dans la thèse**. Dans ce cas, il faut mettre l’article validé en version manuscrite, et non pas PDF éditeur car il ne faut pas de conflit éditorial avec l’éditeur du journal. Les éditeurs peuvent comprendre qu’une thèse a été faite avec l’article mais il faut que la mise en forme soit un peu différente. De même, il conviendra d’ajouter une introduction et une discussion plus générale dans la thèse.

- **Attention : cas particulier de rapport de cas de patients**

Il est obligatoire de mettre tout en œuvre pour qu’un patient ne puisse pas être reconnu par l’histoire rapportée, les noms, les photos ou autres documents. De plus, il est obligatoire de masquer les photos de patients et d’obtenir une signature de consentement de la part du patient si on diffuse un document susceptible de faire reconnaître le patient. Des procès peuvent être intentés pour non-respect du secret médical.

- **Résumé**

Pour permettre une standardisation des résumés de thèse et arriver à une exploitabilité de ceux-ci, ces résumés doivent répondre à un certain nombre de critères :

- **Plan :**

Titre de la thèse

Contexte (background des anglo-saxons) : ce sont les données pertinentes (réalité de terrain, revue de littérature...) qui justifient la réalisation de la thèse. Ce paragraphe, qui ne doit pas dépasser 3 à 5 lignes, ne doit comporter ni résultats, ni projet de recherche.

Méthode : résume les outils méthodologiques (et éventuellement statistiques) qui ont été utilisés pour réaliser le travail.

Résultats : c'est le corps du résumé. Il doit indiquer tous les principaux résultats de travail avec leur intervalle de confiance et leur significativité. Seuls les résultats dont l'auteur juge qu'ils apportent quelque chose à la discipline ou à l'exercice quotidien doivent figurer.

Conclusion : ce paragraphe, accessoire (ne pas sacrifier des résultats importants à une conclusion sans apport d'informations supplémentaires), replace les résultats dans leur contexte et indique les éventuelles modifications des recommandations de pratique qu'ils impliquent. Ne pas conclure par : « des travaux ultérieurs devront... »

- **Volume et police :**

Le résumé doit comporter **2500 caractères au maximum** (espaces et ponctuation compris, titre et auteur non compris)

La police recommandée est **Arial** pour des raisons de lisibilité, mais Times New Roman est également acceptée ; le style est normal et la **taille 12**.

- **Autres éléments**

- **Avertissement**

Une page d'avertissement est placée juste après la 1^{ère} de couverture avec le texte suivant : « **La Faculté n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans les thèses : celles-ci sont propres à leurs auteurs.** »

Dans le cadre de la diffusion en ligne des thèses, cet avertissement permet d'éviter tout malentendu pour des lecteurs non avertis.

- **Remerciements**

Ils sont placés tout au début de la thèse après l'avertissement et une première page blanche. Ils suivent l'ordre précis : tout d'abord le président de thèse puis les assesseurs professeurs par ordre d'ancienneté de nomination (Un professeur âgé nommé récemment sera cité après un professeur plus jeune mais nommé avant lui) puis les assesseurs non professeurs par ancienneté de nomination et le directeur de thèse. Pour chacun, il faut rappeler les titres (docteur, professeur), les distinctions honorifiques (palmes académiques ou autres distinctions), et le service. Pour les professeurs des autres universités, il faut préciser leur université de rattachement. L'étudiant peut s'inspirer des précédentes thèses pour la formulation des remerciements.

- **Note d'information sur les dédicaces personnelles de thèses :**

Il est laissé à l'appréciation de l'étudiant de remercier sa famille, ses amis, ses collègues, les patients, etc. **Cependant, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité de rester sobre et bref dans vos dédicaces personnelles. Il s'agit de remercier simplement ceux qui vous ont soutenu et aidé. Elles suivent les remerciements aux membres du jury. Elles ne doivent pas dépasser une page et ne doivent comporter aucune grossièreté, aucune familiarité et aucun propos diffamatoire.**

En effet, la thèse dans son ensemble engage la crédibilité de la Faculté de Médecine de Lille.

Remarque : par souci de non-divulgateion d'informations personnelles, les remerciements seront systématiquement retirés de la thèse diffusée en ligne.

- **Figures et photos**

Les illustrations en couleur ou en noir et blanc sont incluses dans le texte au fur et à mesure de leur citation. Elles sont accompagnées d'une légende explicative directement en dessous de l'illustration.

(Pour les photos de patients, cf p 7 : cas particulier de rapport de cas de patients).

- **Références**

Les références sont très importantes car elles justifient l'étude en servant de base à l'introduction, la méthodologie et à la discussion. Les références doivent être celles de documents scientifiques (articles, thèses, ouvrages, recommandations...). Il n'apparaît pas souhaitable sauf cas exceptionnel de faire référence à Wikipedia ou d'autres sites non scientifiques. Les références doivent suivre la norme de Vancouver (la BU vous conseille l'outil bibliographique Diapason <http://mondiapason.ca/fichiers/OutilBibliographique/#>) : la référence est appelée dans le texte sous la forme d'un numéro (n° d'ordre d'apparition dans le texte). Toutes les références doivent être soigneusement et entièrement reprises dans la bibliographie à la fin de la thèse selon leur numéro d'apparition dans le texte. N'hésitez pas à solliciter les bibliothécaires pour une aide sur la rédaction de la bibliographie <http://bu.univ-lille2.fr/>.

Exemples :

Référence d'un article de revue :

Devos D, Moreau C, Destée A. Levodopa for Parkinson's disease. N Engl J Med. 2009 ; 360(9):935-6.

Référence d'un livre :

Clarke CE. Parkinson's disease in practice. London: Royal Society of Medicine Press, 2001.

Référence d'un chapitre de livre :

Troster AI, Fields JA. The role of neuropsychological evaluation in the neurosurgical treatment of movement disorders. In: Tarsy D, Vitek D, Lozano A, editors. Surgical treatment of Parkinson's disease and other movement disorders. Totowa, NJ: Humana Press, 2003. p 213-40.

- **Annexes**

Les éléments susceptibles d'éclaircir le propos mais qui sont volumineux et/ou périphériques au sujet de la thèse peuvent être placés dans un chapitre annexe à la fin de la thèse, après les références (ex : illustration très générale de l'ensemble des mécanismes y compris ceux non traités dans la thèse, ou détails d'une échelle d'évaluation...).

- **FIXER LA DATE DE SOUTENANCE**

- **Réservation précoce de la date et du lieu de soutenance**

Il est essentiel d'anticiper en se présentant aux bureaux des thèses plus de 3 mois avant une date souhaitée de soutenance de thèse, car cette date doit faire consensus avec la disponibilité des salles de soutenance (environ 400 thèses par an sur quatre salles) et les agendas des membres du jury. Il faut si possible **éviter les mois de septembre et d'octobre** surchargés pour l'occupation des salles de thèses

- **Période**

Les soutenances peuvent avoir lieu durant l'année universitaire, de la mi-septembre à la mi-juillet.

Sont exclus les jours fériés, les périodes de vacances de Noël-Nouvel an et de Printemps.

Il faut surtout tenter d'éviter la fin du mois d'octobre qui est une période surchargée.

Elles peuvent se dérouler du lundi au vendredi inclus entre 14 heures et 18 heures. (18 heures début de la dernière thèse). Chaque thèse est séparée de 2 heures.

- **Lieu**

La soutenance se déroule de préférence dans les salles de thèse du Pôle Formation ou du Pôle Recherche. En cas d'indisponibilité des salles de thèse et d'impossibilité de changer la date, la thèse peut se dérouler dans d'autres locaux mais obligatoirement à la faculté (exemples : Amphi Fourier ou Salle du Conseil au pôle recherche, amphi multimédia au pôle formation).

Si la date choisie ne convient pas, prévenir le plus tôt possible le bureau des thèses pour la libérer et la rendre disponible pour d'autres candidats.

Si la date choisie convient, la confirmer et **retirer la feuille de signatures qui**, une fois signée par tous les membres du jury, **SERA RENDUE 4 SEMAINES AVANT LA SOUTENANCE**, accompagnée du TITRE de la thèse signé par le Président du Jury.

- **PREPARER LA DIFFUSION DE SA THESE**

Les thèses sont déposées au format électronique et diffusées en ligne sur PEPITE (pepите.univ-lille2.fr). **La diffusion des thèses est un engagement scientifique de la Faculté de Médecine**, qui se réserve la possibilité de diffuser les thèses sous réserve de l'autorisation du jury, des auteurs et de la valeur scientifique.

Ces modalités sont définies dans l'**Autorisation de diffusion, signée par le jury, l'auteur et le doyen lors de la soutenance**, et s'appuient sur la [Charte de diffusion des thèses et mémoires de Lille 2](#).

Etant donné que la thèse est un travail universitaire, il faut savoir **qu'elle sera a minima en diffusion restreinte** (c'est-à-dire **accessible en ligne** pour les personnes ayant des identifiants universitaires Lille 2).

En fonction de la qualité de la thèse, de l'absence de plagiat et de l'éventualité d'une publication, **le jury peut proposer une diffusion élargie** (soit immédiatement, soit en différé). Dans ce cas, votre thèse sera accessible librement sur le web, via PEPITE et d'autres sites institutionnels (comme le SUDOC) : cela permettra une meilleure diffusion de votre travail et vous positionnera comme interlocuteur sur ce sujet. **Cette deuxième option est vivement encouragée par la Faculté**, à la fois pour développer la notoriété de ses étudiants et aussi pour que leur travail soit plus utile à l'ensemble de la communauté universitaire. La diffusion en ligne élargie n'est pas du tout incompatible avec une publication en cours. Dans ce cas, il suffit d'opter pour une diffusion élargie différée.

En tant qu'auteur, vous pouvez néanmoins vous opposer à une diffusion élargie proposée par le jury, et préférer une diffusion restreinte, sans en justifier le motif.

• **Cas particulier : les thèses confidentielles**

Il s'agit d'une exception très précise, où un **dépôt de brevet est en cours** lié au travail de l'étudiant. Dans ce cas, aucune dérogation n'est envisagée pour le dépôt de la thèse, mais il faut le signaler à la BU et **joindre un accord de confidentialité signé par le directeur de thèse** avec une **date de fin de confidentialité**.

Avec ce document vos exemplaires de thèse papiers et électroniques seront conservés dans une armoire sous clef à la BU sans aucune diffusion pendant la période de confidentialité définie. Cela ne dispense pas de remplir l'Autorisation de diffusion, qui s'appliquera **à l'expiration de la période de confidentialité**.

Vous pouvez également fournir si vous le souhaitez une clause de confidentialité qui sera signé par Mr le Doyen ou par son représentant.

• PREPARER SA SOUTENANCE

• Contrôle anti-plagiat

Le directeur de thèse et l'étudiant sont responsables de l'absence de plagiat. Pour s'en assurer, la Faculté dispose d'un logiciel anti plagiat. Le plagiat, lorsqu'il n'est pas intentionnellement frauduleux, est principalement lié à l'absence de références au texte, aux figures ou tableaux recopiés intégralement ou en partie (dans ce cas, il faut le rédiger ainsi : « adapté à partir de ...+ la référence »). Il faut toujours référencer ces sources !

La procédure de dépôt au système anti plagiat est la suivante :

1) Ouvrez un e-mail vide (cette adresse sera associée à votre document, elle devra être réutilisée pour d'autres analyses éventuelles de ce même document).

N'oubliez pas d'indiquer votre nom, vos prénoms et date de soutenance dans le corps du message.

2) Joignez l'intégralité de vos documents (travail rédactionnel + Annexes) **obligatoirement au format PDF**. Si vous le pouvez, zippez vos documents en un seul fichier. Chaque document doit être inférieur à 30 Mo. Ne protégez pas vos documents avec un mot de passe !

3) Envoyez à l'adresse e-mail de dépose Urkund

rech-med-lille2.cnrs@analyse.urkund.com

4) Vous recevrez une confirmation par e-mail, dans un délai d'une semaine, de la prise en compte de chaque document. Conservez-la, c'est votre accusé de réception en cas de litige.

Pour tous renseignements complémentaires : <http://www.urkund.fr/deposant>

Le rapport anti plagiat sera ensuite adressé à l'étudiant et bureau des thèses.

S'il existe un taux de similitude élevé, l'étudiant sera invité à revoir sa thèse et à éventuellement compléter le manque de références. On lui conseillera de renvoyer la version électronique après corrections à Mr Alexandre. Etant donné le nombre élevé d'étudiants (environ 600), il est fortement conseillé de limiter à deux ou 3 soumissions au maximum au système anti plagiat. L'autorisation d'impression et de

passation de la thèse ne peut se prendre qu'après le contrôle anti-plagiat. Il est donc fortement conseillé d'attendre le compte rendu anti-plagiat avant l'impression de la thèse pour éviter des frais supplémentaires de réimpression.

- **Impression de la thèse**

- **Mise en page recto-verso**

Il est d'usage de ne pas imprimer les thèses en recto/verso. Cependant, il est laissé à l'appréciation de l'interne la possibilité d'imprimer en recto/verso pour des raisons de présentation (figure à côté du texte) ou pour limiter le nombre de pages.

- **Couverture**

Il faut strictement se conformer aux modèles du site de la Faculté (maquette_1ere_couv.doc et maquette_4e_couv.doc).

Pour des raisons de classement dans la bibliothèque, la tranche doit être imprimée (nom de l'auteur et titre de la thèse). La couleur de la couverture doit être de préférence claire pour une meilleure lisibilité. Il convient donc d'éviter le rouge et les couleurs sombres.

Pour la version imprimée, il est recommandé de réaliser 2 fichiers : un fichier pdf complet (avec la couverture et la 4e) qui sera imprimé sur papier, et un 2e (uniquement avec la couverture et la 4e) qui sera imprimé sur carton.

- **Reliure**

Pas de reliure en spirale sous peine de refus (pour une meilleure lisibilité lors du classement vertical des thèses).

- **Exemplaires pour le jury**

Deux semaines au moins avant la soutenance : remettre un exemplaire de thèse à chacun des membres du jury.

- **Version PDF pour l'archivage et la diffusion**

Lors du dépôt à la BU, vous devrez remettre une version numérique de votre thèse au format PDF, pour l'archivage et la diffusion sur PEPITE.

Ce fichier PDF devra être complet (y compris la couverture et la 4e de couverture), mais il faudra retrancher les remerciements, qui ne doivent pas apparaître dans PEPITE, pour des raisons de respect de la vie privée et des informations personnelles.

D'autre part, pour être accepté, ce fichier devra être valide. Pour cela, il suffit de le tester en ligne sur le site FACILE (<https://facile.cines.fr/>), et de le corriger au besoin (toujours sur le site FACILE).

Par acquis de conscience, **ouvrez le fichier PDF pour vous assurer que les liens hypertextes fonctionnent**, que les images et les caractères spéciaux s'affichent correctement, et que le PDF n'est pas protégé.

- **Validation administrative**

1 mois avant la soutenance de la thèse, il faut déposer les documents suivants au bureau des thèses :

- La feuille de signatures dûment signée par tous les membres du jury
(Toutes les signatures doivent être originales et figurer sur la même feuille),
- L'imprimé de titre (ou thème) de la thèse signé par le Président de jury,
- L'autorisation de diffusion de la thèse (uniquement les renseignements complétés).

- **Dépôt de la thèse à la BU**

Deux semaines au moins avant la soutenance : BU Santé - Learning Center (Rue Avinée) tous les documents suivants, afin d'obtenir votre quitus (aucun envoi par courrier n'est possible) :

- 1 exemplaire imprimé de **thèse signé par le Président de Jury à la fin de la page de conclusion**,
- 1 exemplaire électronique (sous la forme d'un **fichier PDF unique et complet**),

- le formulaire de référencement de la thèse pour la BU renseigné et signé par l'étudiant.

Veillez à bien rapporter tous les documents que vous avez empruntés à la bibliothèque, car on vérifiera que vous êtes bien en règle. **En échange, il vous sera délivré un quitus de bibliothèque, nécessaire à la soutenance.**

- **Quitus**

10 jours minimum avant la soutenance : rapporter le quitus de la BU au bureau des thèses pour compléter le dossier de soutenance.

Fait à LILLE

Le Doyen de la Faculté,

Professeur Didier GOSSET